

Points APE : syndicats divisés, ministre déterminé

WALLONIE FGTB et CSC ne défilent plus ensemble à Namur où Pierre-Yves Jeholet peaufine sa réforme

Le 25 juin dernier, FGTB et CSC mobilisaient plusieurs milliers de personnes dans les rues de Namur pour dénoncer les contours de la réforme des aides à l'emploi APE orchestrée par le ministre Pierre-Yves Jeholet (MR). Travailleurs et employeurs avaient contribué à attirer l'attention sur un dispositif de subventionnement qui fournit de l'emploi à 60.000 personnes en Wallonie à travers plus de 4.000 entreprises, dans le monde associatif ou parmi les pouvoirs locaux.

A la veille des vacances politiques d'été, Pierre-Yves Jeholet a annoncé un aménagement du calendrier

Une canicule et des vacances plus tard, la belle unité syndicale a vécu. La CSC a réuni ses troupes ce mercredi pour une action symbolique devant le cabinet du ministre de l'Emploi. La FGTB a choisi d'organiser une nouvelle manifestation ce jeudi dans les rues de la capitale wallonne. Thierry Bodson, le secrétaire régional de la FGTB wallonne, reconnaît au syndicat chrétien le droit de ne pas mener d'action commune, mais il déplore que celui-ci court-circuite le défilé en mobilisant ses troupes à la veille de la manifestation.

Peu avant les vacances politiques d'été, Pierre-Yves Jeholet a annoncé un aménagement du calendrier. L'entrée en vigueur

de la réforme reste bien fixée au 1^{er} janvier 2021. Par contre, la phase de transition débutera finalement en janvier 2020 et non plus en janvier 2019.

La CSC a parlé de victoire puisque le dispositif actuel (points APE attribués par le ministre de l'Emploi) restera intégralement d'application l'an prochain, soit une année de plus que prévu. Le syndicat chrétien veut donner au ministre la chance d'organiser des concertations dans les prochaines semaines. Il en évaluera le résultat le 30 no-

vembre prochain. Du côté de la FGTB, la lecture du dossier est différente : la modification du calendrier ne change rien sur le fond puisque le gouvernement MR-CDH prévoit toujours de changer de système de financement au début de 2021. Pire même, selon Thierry Bodson : la réduction de deux à une seule année (2020) de la phase transitoire, et donc de tous les tests et simulations possibles, va accroître les difficultés pressenties par de nombreux employeurs et l'inquiétude des travailleurs qui bénéficient des points APE.

Pas de quoi émouvoir Pierre-Yves Jeholet : mardi au parlement de Wallonie, le ministre libéral a redit sa « très grande détermination à mener la réforme

indispensable dans l'équité et la transparence. » Au passage, il a égratigné la FGTB et le PS coupables à ses yeux de mener des campagnes de désinformation qui sème la panique dans les secteurs concernés. Il qualifie notamment d'« intellectuellement malhonnête » les annonces faisant état de nombreuses pertes d'emploi.

Dans l'attente de la réforme qui impliquera les ministres fonctionnels dans l'attribution des aides, le ministre de l'Emploi est saisi ces jours-ci de demandes de renouvellement de soutien APE pour l'année 2019. Pierre-Yves Jeholet se veut rassurant, il n'y aura pas de grand chambardement cet automne à condition que les procédures classiques soient respectées : « J'ai indiqué soutenir les projets à 100 % jusqu'au 31 décembre 2019, autrement dit de maintenir le niveau de subventionnement à l'identique en cas de décision favorable de renouvellement. »

Difficile d'agir autrement : même si le travail de rédaction des textes juridiques est en cours dans tous les cabinets concernés, les aides attribuées à l'avenir aux projets subventionnés ne sont pas encore connues. Ils doivent être fixés au cas par cas, un sacré défi. En l'absence de ces données essentielles, toute phase de transition aurait été sans intérêt. ■

E.D.